

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 04-4582 / 101457  
Jean Gallay SA, 1228 Plan-les-Ouates  
Centres CNC et électro-érosion (EDM), soudure mécanisée, préparation au brassage, plasma, traitement thermique: four à vide.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
28 H, 2 F  
20.06.2004–20.06.2007 (Renouvellement)
- 04-4585 / 100266  
Matthey & Cie SA, 1143 Apples  
Lignes de formage, soudage et sciage de tubes en acier inoxydable, secteur finition.  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
15 H  
13.06.2004–13.06.2007 (Renouvellement)

### **Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 04-4567 / 100847  
Seba Aproz SA, 1994 Aproz  
Production, Logistique, Maintien  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
72 H, 72 F  
06.03.2004–05.03.2007 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)**

- 04-4566 / 100847  
Seba Aproz SA, 1994 Aproz  
Technique de maison/d'installation  
besoins spéciaux de consommation  
2 H, 2 F  
06.03.2004–05.03.2007 (Nouveau permis)

## **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

– 04-4581 / 101457

Jean Gallay SA, 1228 Plan-les-Ouates

Usinage par électro-érosion (EDM), centres CNC, soudage, plasma, fours de traitement thermique.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

28 H, 2 F

20.06.2004–20.06.2007 (Renouvellement)

## **Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (Art. 28 LTr)**

– 04-4580 / 109228

Skyguide, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation Aérienne

civils et militaires, 1217 Meyrin Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47 al. 3 OLT 2). Navigation Aérienne civils et militaires à Alpnach, Berne, Dübendorf, Emmen, Genève, Locarno, Lugano, Meiringen, Sion, Zürich  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

100 H

01.07.2004–01.04.2007 (Nouveau permis)

Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-3881 / 109478  
AK Systemtechnik AG, 2950 Courgenay  
cellule IBS (électronique, assemblage)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
7 H, 7 F  
01.01.2004–01.01.2007 (Nouveau permis)
- 04-4491 / 100570  
Eternit SA, 1530 Payerne  
fabrication de plaques d'éternit  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
45 H  
06.06.2004–06.06.2007 (Renouvellement)
- 04-4492 / 101652  
R. Bourgeois (Suisse) SA, 2950 Courgenay  
atelier des presses  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
6 H  
06.05.2004–06.06.2007 (Renouvellement)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4490 / 100784  
Orgamol SA, 1902 Evionnaz  
usines Nord et Sud: fabrication de produits pharmaceutiques de bases  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
127 H  
06.06.2004–06.06.2007 (Renouvellement)
- 04-4494 / 100176  
Fromagerie Moléson SA, 1693 Orsonnens  
préparation des commandes  
besoins spéciaux de consommation  
3 H  
01.06.2004–01.06.2007 (Nouveau permis)

### **Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

- 04-4205 / 100992  
Nivarox-FAR SA, 2046 Fontaines NE  
production des appliques de cadrans  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
2 H  
01.06.2004–01.06.2007 (Nouveau permis)

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 04-4495 / 109335  
ExcellGene, 1870 Monthey  
production, développement  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
2 H  
30.04.2004–30.04.2007 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

#### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

22 juin 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	24
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	22.06.2004
Date	
Data	
Seite	2751-2754
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 718

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.